

Compagnie Juste Nez

compagniejustenez@wanadoo.fr / <http://www.compagniejustenez.fr>

Compagnie professionnelle créée en 1998
LICENCE 2-L-R-20-001721 - LICENCE 3-L-R-20-002096

BULLETIN D'INSCRIPTION STAGE « MASQUES »


Week-end du 12 & 13 Novembre 2022

Animé par Amanda Speed

Nombre de stagiaires minimum : 8 / maximum : 12

Nom : Prénom :

①

 Courriel :

Expériences artistiques, ou pas ! (Théâtre, Mouvement, Arts Martiaux, Clown...)

.....
.....
.....
.....
.....

Lieu et hébergement du stage « Domaine de la Broue » Petit Fayolle - 4 rue du puits de la Lourde
16230 LONNES. Tarif : 18 € (la nuitée) : OUI NON - Repas partagés

Si vous choisissez l'hébergement, pensez à apporter vos draps, ou duvet, et serviettes de toilette

Le règlement de l'hébergement se fait le premier jour du stage en espèce ou chèque à l'ordre M. OU Mme BARON

Merci de retourner le bulletin d'inscription signé

Par voie postale : Compagnie Juste Nez - 1 route du Breuil 16460 Valence **ou** par mail

avant le vendredi 21 octobre 2022

Accompagné

D'un chèque (à l'ordre de Compagnie Juste Nez) ou d'un avis de virement* (par mail) de **66 €** correspondant à :

- Adhésion à la Compagnie Juste Nez : 16 € - Valable un an, à compter de la date de votre inscription
- Acompte de la moitié du prix du stage : 50 € - Coût total hors hébergement : 100 €

En cas de désistement moins d'une semaine avant le début du stage, le chèque d'acompte, n'est pas remboursable.

↳ Le solde de 50 €, est à régler le premier jour du stage, par chèque ou virement.

* Relevé d'identité bancaire de la Compagnie :

IBAN : FR76 1558 9165 1906 4498 8884 006

BIC : CMBRFR2BARK

Merci de noter sur le virement – Stage Masques -

Fait à : Le :

Signature du stagiaire